

# CONCOURS DE POESIE

## « LE SENTIER DES POETES »



### Règlement du concours

#### Article 1

Les textes poétiques, limités à 2 par personne, peuvent être transmis, de préférence par courrier à l'adresse suivante :

Association « Pierre & Soleil »  
Concours de Poésie « **LE SENTIER DES POETES** »  
5, avenue Noël CALMEL

34725 Saint Saturnin de Lucian

et en joignant la fiche d'inscription, ci-annexée, dûment complétée.

➔ Ou, éventuellement à l'adresse mail : [pierreetsoleil34@orange.fr](mailto:pierreetsoleil34@orange.fr) . via Internet, de préférence sur fichier Word ou PDF.

Ils devront être, de préférence, dactylographiés. Toutefois les textes manuscrits seront acceptés.

Chaque candidat par son envoi garantit l'authenticité de son texte.

La date limite de clôture des envois, est le **15 Avril 2012**.

## Article 2

Il s'agit de composer individuellement un poème unique et inédit écrit en une seule langue. Toutes les langues sont possibles mais les poèmes non-francophones devront être accompagnés d'une traduction en Français.

## Article 3

Le thème retenu cette année est : « **Au Coeur des Légendes** ».

## Article 4

La forme poétique choisie est laissée à l'appréciation des auteurs, depuis la versification traditionnelle jusqu'aux vers libres.

## Article 5

Le concours est ouvert à toute personne sans distinction d'âge, ( de 6 à 99 ans...) de sexe et de nationalité.

Il s'adresse aux élèves des Écoles Primaires, Collèges et Lycées ainsi qu'aux adultes professionnels ou amateurs de poésie.

Les enfants peuvent concourir, individuellement, en dehors du cadre scolaire.

Ce concours est gratuit.

Il y a trois catégories :

- ◆ **Prix Charles PERRAULT** : de 6 à 11 ans
- ◆ **Prix Jean DE LA FONTAINE** : de 12 à 17 ans
- ◆ **Prix Max ROUQUETTE** : à partir de 18 ans

et le Grand **Prix « PIERRE & SOLEIL »**. hors catégories.

Depuis 2011, un prix « Spécial du Jury » peut être décerné à un poème atypique.

## Article 6

Le jury sera constitué d'au moins six membres.

Depuis 2011, 8 membres composent le jury : Louis VILLARET, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault, Dorien HEYN-PAPOUSEK, chargée de la jeunesse au Théâtre de Clermont l'Hérault, Delphine MANTAROPOULOS, Directrice de l'école de Saint Saturnin, Jean-Guilhem ROUQUETTE, fils de l'écrivain Max ROUQUETTE, Jean-Paul CREISSAC, poète et éditeur Occitan de Montpeyrroux , Chantal MACIAS-ADICEOM, représentante du Réseau Intercommunal des Bibliothèques de la Vallée de l' Hérault, Jacques BALP, journaliste et écrivain, membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier et Président du Jury du Concours et Bernadette GAZEL, Présidente de l'association "Pierre et

Soleil" ainsi que de la cave des « Vins de Saint Saturnin ». Cette liste n'est pas exhaustive.

Leurs décisions seront sans appel. Les critères tendant à choisir les poèmes retenus seront définis par avance ( Inspiration, Style, Richesse du vocabulaire, Musicalité, Originalité, etc...)

### **Article 7**

Lors de la remise des prix, au cours d'une journée artistique et musicale, prévue chaque année, à Saint Saturnin de Lucian, au mois de Juin, seront conviés tous les participants.

La date de remise des prix du troisième palmarès du concours de poésie est fixée, le .

**Samedi 23 Juin 2012.**

Les textes des lauréats seront lus et exposés.

Ils pourront, également, par la suite :

- ◆ Être publiés et exposés dans des revues, salles d'expositions et sites Internet des partenaires au concours,
- ◆ Permettre aux écrivains de participer aux manifestations autour du projet (enregistrement "bande sonore", lectures de poèmes, festivités ...),

★ Le prix « Pierre & Soleil » seul, sera gravé sur le "Sentier du Vin des Poètes", ( en entier ou en partie selon la longueur) et inscrit sur les étiquettes de la cuvée du "Sentier du Vin des Poètes » de l'année.

20 poèmes seront nominés et 7 récompensés.

Deux prix par catégorie :

Premier Prix et Prix " Spécial du jury " dans la catégorie Charles PERRAULT  
Premier Prix et Prix " Spécial du jury " dans la catégorie Jean DE LA FONTAINE  
Premier Prix et Prix " Spécial du jury " dans la catégorie Max ROUQUETTE

et le Grand prix "PIERRE & SOLEIL".

### ***Récompenses :***

Tous les lauréats nominés ou primés seront récompensés.

(Les premiers prix adultes des 3 années précédentes ne peuvent figurer au palmarès de l'année ainsi que le lauréat du prix « Pierre et Soleil »).

- ◆ Catégorie Charles PERRAULT( 6/11 ans) = Bons d'achat, livres,....
- ◆ Catégorie Jean DE LA FONTAINE (12/18 ans) = Idem, 1 ère catégorie.
- ◆ Catégorie Max ROUQUETTE(19/99 ans) = Bons d'achats, livres et vins.

★ Grand Prix « PIERRE & SOLEIL » : Trophée, bons d'achats, livres, vins.

A tous, une bouteille de la nouvelle cuvée du « Sentier du Vin des Poètes » avec le poème sélectionné, gravé dessus.

### Article 8

La participation implique l'acceptation de ce règlement.

### Article 9

Les résultats et toutes indications sur le Concours figureront sur le site des « Vins de Saint Saturnin » au : [www.vins-saint-saturnin.com](http://www.vins-saint-saturnin.com)

Mairie Saint saturnin



# Bordereau d'envoi

- Catégorie Charles PERRAULT : de 6 à 11 ans
- Catégorie Jean DE LA FONTAINE : de 12 à 17 ans
- Catégorie Max ROUQUETTTE : Plus de 18 ans

Nom ..... Prénom.....

Adresse précise.....

Ville..... Département.....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Nom et coordonnées éventuelles de l'enseignant :  
.....  
.....

Langue choisie : .....

Nom et coordonnées du/des traducteurs : .....

## ATTESTATION

Je déclare sur l'honneur que le poème que j'adresse à l'association « Pierre et Soleil » dans le cadre du concours de poésie 2010 est une œuvre originale dont je suis le véritable auteur.  
De plus, je m'engage à en accepter les utilisations décrites, ci-dessus.

TOUT BULLETIN DE PARTICIPATION INCOMPLET ANNULERA LA PARTICIPATION.

Date ;

Signature :